

P.V. N°446

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Réuni le 21 septembre 2023

Membres présents :	BERTHET Eve Présidente CGT CHARVET Frédéric Secrétaire Général CGT AUFRAY Fabienne Trésorière Générale CGT TAILLEBOSQ Dominique 1 ^{er} vice-président Délégué CGT DUPONT Laurent 2 ^{ème} vice-président CGT ROBERT Emmanuel 3 ^{ème} vice-président CFDT BAUDIN Yolande 4 ^{ème} vice-présidente CFE-UNSA Energie HUAU Laurent 5 ^{ème} vice-président FO	CAILLETTE Gilles Administrateur CFE-UNSA Energie GAMBELLIN Vincent Administrateur CGT LAVEISSIERE Nadine Administratrice CFE-UNSA Energie MONZIES Mathilde Administratrice CGT PERRI René Administrateur CGT SANCHEZ Serge Administrateur CGT SOLTYSIAK Maïté Administratrice CGT
Absents excusés :	DREUX Hervé Secrétaire Général adjoint CGT BROISAT Pierre Administrateur CFDT DELLEUR Pascaline Administratrice CFE-UNSA Energie EVE Pierryck Administrateur CGT FALIZE Céline Administratrice CFDT	CHARBONNIER Luc Trésorier Général adjoint FO FEVELAT Eric Administrateur CFE-UNSA Energie LARGY Jean-Marie Administrateur CFDT ORTOLLAND Julien Administrateur CFDT
Participants :	RANCUREL REVOL Lydie - Cheffe de Cabinet GROBEL Jean Louis - Directeur interterritorial Plaque CCAS Rhône Alpes Burotik'Alpes - Prise de note et rédaction PV	

ORDRE DU JOUR :

1. Actualités
 2. Approbation PV du CA N°445 du 16/05/2023 (vote)
 3. Mandatement du représentant à l'AG des CMCAS (Votes)
 4. Convention de répartition des charges 2024 (Vote)
 5. Point Budget : Tableau de suivi budgétaire, transferts de crédits, ... (Votes)
 6. Propositions des Commissions (Votes)
 7. Pré bilan CT et ACM ETE 2023
- Questions diverses
-

Eve BERTHET, ouvre la séance.

La présidence est assurée par Eve BERTHET. Fabienne AUFRAY est en charge de la gestion de prise de parole.

Frédéric CHARVET (CGT) -- Je vous donne lecture d'une déclaration liminaire :

**Déclaration CGT
CA CMCAS PAYS DE SAVOIE du 21 SEPTEMBRE 2023**

Dans la nuit de vendredi 8 à samedi 9 septembre, le Maroc a été frappé de plein fouet par un séisme dans les provinces et les communes d'Al-Haouz, de Marrakech, d'Ouarzazate, d'Azilal, de Chichaoua et de Taroudant. Le bilan humain de ce tremblement de terre -- le plus puissant qu'ait connu le pays -- est, à ce jour, d'au moins 3 000 morts et 6 000 blessés.

Dès l'annonce du séisme, le partenaire historique des Activités Sociales, le Secours Populaire, a débloqué un premier fonds d'urgence de 50 000 euros pour venir en aide aux enfants et aux familles dans le besoin. L'aide consiste d'abord en des kits alimentaires, sanitaires et d'hygiène ainsi qu'une mise à l'abri. L'accompagnement des personnes les plus vulnérables, notamment ceux ayant perdu leur logement, y succèdera.

Quelques jours à peine après ce séisme, la tempête Daniel a provoqué, dans la nuit du 10 septembre 2023, de terribles inondations et la rupture de deux barrages, dévastant l'Est de la Libye. A ce jour, d'après différentes sources, il est fait état de plus de 11 300 morts, plus de 10 000 disparus, et des dizaines de milliers de personnes déplacées. Cette catastrophe dramatique laisse également des dizaines de milliers de sans-abris parmi lesquels des familles entières et des enfants.

Si, comme pour le Maroc, l'aide internationale, les associations et les ONG se sont immédiatement mobilisées et organisées, elles se trouvent confrontées à des difficultés d'accès à la zone sinistrée liées en partie à l'état des routes.

La délégation CGT de la CMCAS Pays de Savoie se joint à l'appel de la CCAS pour se mobiliser et faire un don afin de soutenir le déploiement et l'action du Secours Populaire Français (SPF) auprès de la population marocaine et lybienne.

Dans un tout autre registre, sur notre territoire, intervient le moment de faire entendre la voix des travailleurs et des travailleuses : nous voulons vivre dignement de notre travail, travailler moins et mieux, avec des budgets au service de l'intérêt général et non des intérêts particuliers.

En France comme dans toute l'Europe, nous sommes des millions à pouvoir mettre la pression au patronat, aux gouvernements et aux parlements. Ils cherchent à imposer des politiques dites « d'austérité » en abimant les services et les biens publics - mais aussi nos industries - au profit de cette finance qui capte les richesses créées par le travail. Forts de la mobilisation historique pour les retraites, nous sommes déterminés, unis dans une intersyndicale à l'offensive pour gagner des droits en faveur du monde du travail.

D'autres choix sont possibles ! Chaque année, 200 milliards d'euros d'aides publiques fiscales ou sociales sont données aux entreprises sans aucun contrôle ni contrepartie. Les budgets des services publics et de la Sécurité Sociale seront bientôt discutés au Parlement.

A l'appel de l'intersyndicale, la date du 13 octobre a été retenue pour faire entendre notre voix pour nos salaires, pour l'égalité, pour nos services publics, pour l'environnement, pour nos retraites et pour nos droits.

La délégation CGT de la CMCAS Pays de Savoie engage tous les bénéficiaires des Activités Sociales à s'associer à l'ensemble des actions qui seront organisées partout en France.

1. Actualités

Eve BERTHET (CGT) :

- **Point salariés du Cabinet des Elus de la CMCAS**

La secrétaire assistante de la CMCAS est en arrêt jusqu'au 6 octobre. Un CDD devrait arriver le 25 septembre pour son remplacement. Un mail sera envoyé aux élus pour rappeler le numéro de téléphone du secrétariat et l'adresse mail de la CMCAS.

Je vous rappelle que toutes les demandes doivent être envoyées sur la boîte générique de la CMCAS. Soyez indulgent quant aux délais de traitement.

- **Mandatement et remplacement d'un administrateur CFE Energies**

Le Syndicat CFE Energies Savoie Dauphiné a donné mandat à Eric FEVELAT pour siéger au Conseil d'Administration de la CMCAS Pays de Savoie à compter du 15 juin 2023, en remplacement de Florian FREYCHET.

- **Changement membre de commission**

Commission ASS-Santé Prévention- Réseau Solidaire-Handicap :

Pour la délégation CGT, Mathilde MONZIES remplace Dominique TAILLEBOSQ sur le mandat de titulaire à compter du 21 septembre 2023.

- **Voilier CMCAS « TICALI »**

Mathilde MONZIES (CGT) - Le nouveau voilier est utilisé depuis mi-juillet. Trois journées « découverte » ont été organisées, une pour les élus et 2 pour les bénéficiaires. Elles se poursuivront tout au long de l'année, le premier samedi du mois.

Ces journées ont été appréciées avec plus de 30 personnes par jour, avec des rotations.

Jacky REVOL a organisé une sortie « séjours pluriels » avec le village vacances des Saisies. Cela a permis d'amener 3 personnes en situation de handicap sur le voilier. Pour rappel, ce bateau est adapté aux personnes en situation de handicap. L'accès se fait via un ponton adapté.

Une réflexion est en cours pour organiser une semaine de formation, soit avec un Brevet d'Etat, soit par la section voile.

Il n'est pas nécessaire d'avoir le permis bateau car il fait moins de 9 chevaux fiscaux. Nous avons la possibilité d'initier les gens à faire du voilier, cela prend 2 heures.

Le Ticali est assuré. Une charte est signée avant de prendre le bateau. Le bénéficiaire, une fois sur le bateau, engage sa propre responsabilité.

Eve BERTHET (CGT) – Le Tchou'cas a été détruit gratuitement, les papiers ont été signés.

- **ASPES : Vente Courchevel – Achat Lanslevillard**

Frédéric CHARVET (CGT) – L'ASPES cherchait à mieux adapter le bien de Courchevel.

La vente de l'appartement de Courchevel a été signée le 21 juillet. L'achat de l'appartement de Lanslevillard (Val Cenis) a été signé le 21 août. Il s'agit d'un bien en « copropriété ». Des travaux de rénovation sont en cours (chauffage, ...). La capacité d'hébergement sera de 12 personnes (au lieu de 14 à Courchevel).

L'ouverture à la réservation est prévue pour Noël ou janvier 2024, sous réserve de réception des travaux.

Eve BERTHET (CGT) :

- **Incendie de la salle Marcel Paul en juillet**

Un incendie a eu lieu dans la nuit du 23 juillet à la salle Marcel Paul. Le plateau sportif est entièrement détruit.

Nous avons été bien entourés, notamment par Lydie Rancurel Revol, Sylvain Perrone et la direction assurance de la CCAS. Ils se sont rendus disponibles pendant 15 jours pour suivre les démarches.

Nous avons rencontré la mairie de La Ravoire une semaine après le sinistre, tout est mis en place en termes d'assurance. Un expert nous accompagne et défend nos intérêts face à nos propres assureurs.

Un arrêté municipal interdit l'accès à la salle. Le site est protégé avec des barrières Heras et toutes les ouvertures sont fermées avec de l'OSB. Seuls la partie en béton et les vestiaires n'ont pas été touchés mais la toiture ne fait qu'un. Une plainte a été déposée contre X, comme l'a fait la mairie. Nous n'avons pas de retour de l'enquête de gendarmerie à ce jour.

Hier, nous étions convoqués, comme l'ensemble des associations utilisant la salle et leurs assureurs. Nous sommes aujourd'hui dans une bataille d'assureurs.

Nous n'aurons pas de salle pendant 3 ans minimum. La volonté est de repartir sur une salle polyvalente telle qu'elle était.

Le bâtiment est sécurisé depuis début août car il y a des parcs enfants et écoles à proximité. De plus, certaines personnes entraient dans la salle.

Frédéric CHARVET (CGT) – Nous restons dans l'attente de savoir ce que nous pourrions faire ou non. La sécurisation du bâtiment est en place mais il faudra peut-être aller plus loin.

Les bénéficiaires remercient Eve BERTHET pour son implication.

Nous cherchons des solutions pour des salles de réunion, arbre de Noël, AG, etc.

Heureusement, il n'y a pas eu de blessé, c'est l'essentiel.

Gilles CAILLETTE (CFE-UNSA Energie) – L'article dans le Cairn sur la salle Marcel Paul était très bien fait.

Eve BERTHET (CGT) – Un bail avec la mairie nous lie jusqu'en 2055. Le propriétaire du bâtiment est la mairie, nous sommes preneurs.

Frédéric CHARVET (CGT) – Le maire a le même objectif que nous, que la salle reste comme elle était et que sa reconstruction aille au plus vite.

Eve BERTHET (CGT) – La mairie est également embêtée par la situation car cela pose problème pour les écoles et associations.

Le maire nous a demandé si nous avions la possibilité de reloger les écoles et associations, ce qui n'est pas le cas. Il a donc lancé un appel à l'ensemble des maires de Chambéry métropole.

La journée des pensionnés prévue le 12 octobre se tiendra dans une salle prêtée gratuitement par la mairie.

En revanche, il est complexe de trouver une salle pour l'arbre de Noël. Nous avons d'ores et déjà recommandé aux professionnels de contacter les mairies pour Noël 2024. Pour 2023, la décision est prise de donner des places pour le spectacle qui se tiendra au Phare « L'île des rêves » le dimanche 10 décembre à 17h. Une salle sera à notre disposition en amont afin d'offrir le gouter, de distribuer les cadeaux et peut être organiser des activités.

Les « Loisirs seniors » occupaient la salle Marcel Paul 3 fois par semaine. Après discussion avec le national et le pôle maintenance de la plaque, nous allons voir s'il est possible d'avoir la salle d'Aiguebelette à l'année.

• **Cambrilage de l'Antenne de Chambéry en août**

Frédéric CHARVET (CGT) – Le week-end des 20-21 août a eu lieu le cambrilage de l'antenne de Chambéry. L'infraction a eu lieu au niveau de la fenêtre de la salle de réunion. Trois ordinateurs professionnels ont été volés, des sacoches, et des armoires ont été forcées.

Je remercie les professionnels pour leur aide.

Une plainte a été déposée en gendarmerie. Les démarches ont été faites auprès des assurances.

A ce jour, nous n'avons pas de nouvelle de la plainte. La vitre de la fenêtre va être changée.

Nous vivons une succession d'événements désagréables. Le constat est fait d'événements dans les CMCAS de France, des cambriolages les uns après les autres.

Jean-Louis GROBEL – Des cambriolages ont eu lieu à la CMCAS Loire, Lyon et antenne de Chambéry. Nous rappelons régulièrement à l'ensemble des salariés et élus de ne rien laisser trainer, les PC doivent être attachés.

Sur la CMCAS Loire, 2 cambriolages ont eu lieu, avec essai de visite du coffre et vol d'une voiture, d'ordinateurs et téléphones portables.

Eve BERTHET (CGT) – C'est au niveau de toute la France que des cambriolages ont lieu, il y a une plainte par semaine.

Frédéric CHARVET (CGT) - Les personnes devaient être renseignées car elles sont passées où il n'y a pas de caméra.

Des relevés d'ADN ont été effectués.

2. Approbation PV du CA N°445 du 16/05/2023 (vote)

Eve BERTHET (CGT) – Je propose de passer au vote pour l'approbation du PV du CA du 16 mai 2023.

DÉLIBÉRATION N°2023.032

APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION N°445 du 16 mai 2023

Le Conseil d'Administration, réuni ce jour, approuve à l'unanimité le procès-verbal du Conseil d'Administration N°445 du 16 mai 2023.

Annexe associée N°1

Résultat du vote :

- Pour : 14 (9 CGT – 1 CFDT – 3 CFE-UNSA Energies – 1 FO),
- Contre : 0,
- Abstention : 0.

Le PV du CA N°445 du 16 mai 2023 est approuvé à l'unanimité.

3. Mandatement du représentant à l'AG des CMCAS (Votes)

Eve BERTHET (CGT) – Vous avez reçu les documents.

L'AG des CMCAS se tiendra les 11 après-midi et 12 octobre 2023.

Statistiques bénéficiaires de la CMCAS

MOYENNE ACTIFS		MOYENNE PENSIONNES		TOTAL MOYENNE ACTIFS	TOTAL MOYENNE PENSIONNES	TOTAL MOYENNE BENEFICIAIRES
OD	AD	OD	AD	BENEFICIAIRES (OD + AD) A	BENEFICIAIRES (OD + AD) B	C = A + B
2 721	4 684	3 648	2 188	7 405	5 836	13 241

Arrivée en séance de Maïté Soltysiak.

DÉLIBÉRATION N° 2023.038

Relative à la délibération N° 2023.046
de la session du Comité de Coordination des CMCAS du 14 Septembre 2023 :

PRINCIPES DIRECTEURS POUR L'EXERCICE 2024

Vote 1 - Avis sur les Principes directeurs pour l'exercice 2024, tels qu'expliqués dans la notice jointe et notifiés dans la délibération N°2023.046 adoptée lors de la session du Comité de Coordination du 14/09/2023.

Le Conseil d'Administration, réuni ce jour, émet un avis favorable à la majorité sur les principes directeurs pour l'exercice 2024.

Résultat du vote :

- Favorable : 11 (10 CGT – 1 FO),
- Défavorable : 4 (1 CFDT – 3 CFE-UNSA Energies),
- Abstention : 0.

DÉLIBÉRATION N° 2023.039

Relative à la délibération N° 2023.047

de la session du Comité de Coordination des CMCAS du 14 Septembre 2023 :

PRINCIPES DE REPARTITION POUR L'EXERCICE 2024

Vote 2 - Avis sur les Principes de répartition pour l'exercice 2024, tels qu'expliqués dans la notice jointe et notifiés dans la délibération N°2023.047 adoptée lors de la session du Comité de Coordination du 14/09/2023.

Le Conseil d'Administration, réuni ce jour, émet un avis favorable à la majorité sur les principes de répartition pour l'exercice 2024.

Résultat du vote :

- Favorable : 11 (10 CGT – 1 FO),
- Défavorable : 4 (1 CFDT – 3 CFE-UNSA Energies),
- Abstention : 0.

DÉLIBÉRATION N° 2023.040

Relative à la délibération N° 2023.047

de la session du Comité de Coordination des CMCAS du 14 Septembre 2023 :

PRINCIPES DE REPARTITION 2024 - ACTION SANITAIRE ET SOCIALE

Vote 3 - Avis sur l'Action Sanitaire et Sociale : mesures validées dans la délibération N°2023.047 «Principes de répartition pour l'exercice 2024», adoptée lors de la session du Comité de Coordination du 14/09/2023. Les CMCAS, dans la limite de leurs besoins et selon les barèmes et procédures établis par le Comité de Coordination des CMCAS, accèdent au fonds sous mandat géré par le Comité de Coordination des CMCAS, conformément à l'article 25 du statut National.

Le Conseil d'Administration, réuni ce jour, émet un avis favorable à la majorité sur les principes de répartition pour l'exercice 2024 – Action sanitaire et sociale.

Résultat du vote :

- Favorable : 10 (CGT),
- Défavorable : 4 (1 CFDT – 3 CFE-UNSA Energies),
- Abstention : 1 (FO).

DÉLIBÉRATION N° 2023.041

Relative à la délibération N° 2023.049

de la session du Comité de Coordination des CMCAS du 14 Septembre 2023 :

FONDS SANTE - ABONDEMENT CSMR 2024

Vote 4 - Avis sur le fonds Santé, abondement proposé à hauteur de 27M€ pour le financement de la CSMR (délibération N°2023.049 «Abondement CSMR 2024», adoptée lors de la session du Comité de Coordination du 14/09/2023).

Le Conseil d'Administration, réuni ce jour, émet un avis favorable à la majorité sur l'abondement CSMR 2024.

Résultat du vote :

- Favorable : 11 (10 CGT – 1 FO),
- Défavorable : 4 (1 CFDT – 3 CFE-UNSA Energies),
- Abstention : 0.

DÉLIBÉRATION N° 2023.042

Mandatement du représentant à l'AG des CMCAS 2023

Le Conseil d'Administration, réuni ce jour, mandate Frédéric CHARVET, Secrétaire Général de la CMCAS Pays de Savoie, pour le représenter à l'AG des CMCAS 2023.

Résultat du vote : Adoptée à l'unanimité des présents

- Pour : 15 (10 CGT – 1 FO - 1 CFDT – 3 CFE-UNSA Energies),
- Contre : 0,
- Abstention : 0.

4. Convention de répartition des charges 2024 (Vote)

Eve BERTHET (CGT) – Nous avons reçu le document la semaine dernière et n'avons pas eu le temps de le travailler pour proposer la convention ce jour.

Je rappelle l'importance du travail conjoint élus/professionnels.

Je vous propose de travailler le document lors du bureau de novembre, pour ensuite le valider au CA de décembre.

5. Point Budget : Tableau de suivi budgétaire, transferts de crédits, ... (Votes)

- **Tableau de suivi budgétaire 2023**

Fabienne AUFRAY (CGT) – Le tableau de suivi budgétaire vous a été envoyé.

Yolande BAUDIN (CFE-UNSA Energie) – Un très bon travail a été réalisé. C'est un bon outil de suivi, il sert au pilotage des comptes rendus.

Des SLVie font rapidement les comptes rendus d'activité contrairement à d'autres.

Fabienne AUFRAY (CGT) – Cela peut être dû à un retard de facturation par exemple.

Eve BERTHET (CGT) – Je vous rappelle que ce sont des bénévoles qui s'en occupent. Ils prennent sur leur temps.

Jean-Louis GROBEL - Depuis le mois de juin, nous n'avons plus qu'une assistante de gestion sur 3 sur la plaque.

- **Transferts de crédits N°3**

Fabienne AUFRAY (CGT) – Le document vous a été envoyé. Une activité a été annulée car elle devait se dérouler à la salle Marcel Paul. Une nouvelle activité a été proposée.

DÉLIBÉRATION N° 2023.033

Transferts de crédits N°3

Le Bureau du Conseil d'Administration, réuni ce jour, valide à l'unanimité l'ensemble des transferts de crédits N°3.

Annexe associée N°2

Résultat du vote : Adoptée à l'unanimité des présents

- Pour : 15 (10 CGT – 1 FO - 1 CFDT – 3 CFE-UNSA Energies),
- Contre : 0,
- Abstention : 0.

DÉLIBÉRATION N° 2023.034

CHANGEMENT INTITULES ACTIVITES

Le Conseil d'Administration, réuni ce jour, examine la délibération suivante :

Suite à des changements de thématique, à des fins de traitement administratif dans le logiciel de gestion des activités, Il convient de modifier les intitulés des FPB, comme suit :

- « **Exposition Turner Martigny** » devient => « **Exposition Les Années Fauves Martigny** »
SR : P30 - Rubrique : 2224/xxxxx
- « **Journée culturelle à Lyon** » devient => « **Spectacle cirque du soleil OVO** »
SR : E01 – Rubrique : 2350/xxxxx

Le Conseil d'Administration donne tout pouvoir au Directeur Interterritorial, avec possibilité de subdélégation, pour mettre en œuvre la présente décision.

Résultat du vote : Adoptée à l'unanimité des présents

- Pour : 15 (10 CGT – 1 FO - 1 CFDT – 3 CFE-UNSA Energies),
- Contre : 0,
- Abstention : 0.

Eve BERTHET (CGT) – Les membres du C.A. s'interrogent sur l'obligation de passer les changements d'intitulés d'activités au vote.

Fabienne AUFRAY (CGT) :

DÉLIBÉRATION N° 2023.036

MISE EN ŒUVRE ADMINISTRATIVE DES ACTIVITES PROGRAMMEES DEBUT 2024

Le Conseil d'Administration, réuni ce jour, examine la délibération suivante :

A des fins de traitement administratif dans l'applicatif de gestion des activités (MAEL) et génération des SR et rubriques associés, Il convient de donner un accord de principe aux professionnels, avant validation du budget primitif 2024, afin de favoriser la mise en œuvre et les inscriptions aux activités qui seront proposés aux bénéficiaires sur le début de l'année 2024.

Le Conseil d'Administration donne tout pouvoir au Directeur Interterritorial, avec possibilité de subdélégation, pour mettre en œuvre la présente décision.

Eve BERTHET (CGT) – Je ne vois pas pourquoi voter une délibération. Toutes les activités se déroulent sous réserve de validation du budget. Nous nous contraignons nous même.

Jean-Louis GROBEL - Je vérifierai l'aspect légal. Du moment que le budget 2024 n'a pas encore été validé, si nous engageons des fonds dès maintenant, nous devons avoir un accord du C.A. pour faire passer les avances sur le budget 2023. L'exercice n'est pas rentré dans le logiciel, donc légalement nous ne pouvons pas dépenser un budget que nous n'avons pas encore.

Le fonctionnement est de mars à mars. Donc il faudrait établir un budget jusqu'en mars 2025. Mais nos déclarations de budget sont du 1^{er} janvier au 31 décembre.

Maité SOLTYSIAK (CGT) – Les bénéficiaires pourront donc s’inscrire sur une activité début 2024, mais ne pas régler.

Fabienne AUFRAY (CGT) – Je confirme.

Eve BERTHET (CGT) – Je pense qu’il sera tout de même possible de payer à l’inscription si l’activité est créée dans MAEL.

Fabienne AUFRAY (CGT) – Je procède au vote de la délibération 2023.036.

Résultat du vote : Adoptée à l’unanimité des présents

- Pour : 15 (10 CGT – 1 FO - 1 CFDT – 3 CFE-UNSA Energies),
- Contre : 0,
- Abstention : 0.

Fabienne AUFRAY (CGT) – J’ai travaillé sur les biens immobilisés de la CMCAS. Le fichier contient 36 pages, le travail n’est donc pas terminé.
Des éléments ont été enlevés, d’autres le seront pour le prochain C.A.

DÉLIBÉRATION N° 2023.037

SORTIES D’INVENTAIRE DE BIENS IMMOBILISÉS – EXERCICE 2023

Le Conseil d’Administration, réuni ce jour, examine la délibération suivante :

Le conseil d’administration de la CMCAS Pays de Savoie, après avoir effectué l’inventaire de ses immobilisations au 21/09/2023, propose la mise au rebut des éléments annexés à l’état des sorties d’inventaire, pour un montant de **170 675,44 €** (cent soixante-dix mille six cent soixante-quinze euros et 44 centimes), à prendre en compte sur l’exercice 2023.

Annexe associée N°3

Le Conseil d’Administration donne tout pouvoir au Directeur Interterritorial, avec possibilité de subdélégation, pour mettre en œuvre la présente décision.

Résultat du vote : Adoptée à l’unanimité des présents

- Pour : 15 (10 CGT – 1 FO - 1 CFDT – 3 CFE-UNSA Energies),
- Contre : 0,
- Abstention : 0.

Eve BERTHET (CGT) – Je remercie Fabienne AUFRAY pour le travail réalisé.

Pause de 10h40 à 11h.

6. Propositions des commissions (Votes)

Frédéric CHARVET (CGT) – Il est important de s'investir dans les commissions car des problèmes d'absentéisme sont constatés. Pour autant, les commissions vivent et font des propositions.

Commission ASS - SANTE PREVENTION - RESEAU SOLIDAIRE - HANDICAP Du 25 AVRIL 2023	Avis du CA Décision du CA
1/ Relancer le GT Handicap, le 22 juin 2023. Présence d'un membre de chaque commission souhaitée.	Accord à l'unanimité
Commission ASS - SANTE PREVENTION - RESEAU SOLIDAIRE - HANDICAP Du 07 SEPTEMBRE 2023	Avis du CA Décision du CA
1/ Revaloriser l'Aide Jeunesse à la "Découverte des Activités Sportives et de Loisirs" de 5 €, sur chaque tranche (4 tranches en fonction du coefficient social).	Accord à l'unanimité
GT HANDICAP (propositions portées par la Commission ASS) Du 22 JUIN et du 14 SEPTEMBRE 2023	Avis du CA Décision du CA
<p>1/ Participation à "La Savoie Court pour Handisport" les 20 et 27 Septembre 2023 (transfert de crédit demandé).</p> <p>2/ Propositions à la commission Jeunesse :</p> <ul style="list-style-type: none">- Arbres de Noël 2023 : accompagner les spectacles en langue des signes (recherche de traducteurs LSF en cours) et reproposez les parcours sensoriels,- Week-end ado 2024 : proposer des cadeaux « accessible handicap », avec un thème de spectacle/atelier autour du handicap,- Mercredis "langue des signes" (2 en Juin 2024) : accompagner le GT Handicap dans cette démarche (communication, bénévolat...). <p>3/ Proposition aux commissions, clubs sportifs et SLVie volontaires :</p> <ul style="list-style-type: none">- Accompagner le GT Handicap dans la tenue de l'évènement "Rencontre Handi Sportive" en juillet 2024. <p>Le GT propose d'organiser, dans la continuité des JO 2024, une rencontre multi sports "handi" sur une journée afin d'inviter tous les bénéficiaires de la plaque Rhône Alpes, ainsi que ceux des séjours pluriels, à venir participer à des activités sportives adaptées au handicap. (Voilier, plongée, Kayak, Joëlette, Vélo adapté, Tir à l'arc/sarbacane, parapente ...). Cela en collaboration avec nos clubs sportifs et avec nos équipements CMCAS, nos bénévoles SLVie... de préférence autour du Lac du Bourget (car nous avons le voilier sur place), mais le GT est ouvert aux propositions côté Haute Savoie.</p>	Accord à l'unanimité

Mathilde MONZIES (CGT) – « La Savoie court » s’est très bien passée. Beaucoup de communication a été faite. Plus de 45 personnes ont participé à Chambéry, un stand était en place. 528 tours de 400 mètres ont été comptabilisés.

La prochaine course se tiendra à Albertville le mercredi 27 septembre. Une communication va être réalisée.

Un don de 500 euros sera reversé à l’association.

Commission BUDGET PATRIMOINE RESTAURATION Du 11 MAI 2023	Avis du CA Décision du CA
1/ Lancer concrètement les consultations pour les travaux du WC PMR sur le site d’Aiguebelette, suite à la proposition de la commission du 12 mai 2022, validée au CA du 19 mai 2022. 2/ Intégrer à la réflexion le GT Handicap et la commission ASS. 3/ La commission souhaite relancer le GT Budget de cette commission. En revanche, il est nécessaire de mettre un pilote qui maîtrise le sujet.	Accord à l’unanimité

Frédéric CHARVET (CGT) – Concernant les travaux prévus sur le site d’Aiguebelette, il faudra organiser une commission « achats » car le montant dépassera 7 500 euros.

Maité SOLTYSIAK (CGT) – Est-ce qu’il y a eu beaucoup de PMR à Aiguebelette ?

Frédéric CHARVET (CGT) – Je ne suis pas capable de le quantifier, il semble que oui. De plus, lorsque des réunions se déroulent sur place, il arrive qu’il y ait des personnes en fauteuil.

Eve BERTHET (CGT) - Des collègues ne venaient pas à Aiguebelette auparavant car il n’y avait pas de toilettes adaptées aux PMR.

Dominique TAILLEBOSQ (CGT) – L’origine de la mise en place de toilettes mobiles fait suite à une demande. Aussi, ces toilettes peuvent servir à des personnes en difficulté, par exemple pour monter des escaliers.

Gilles CAILLETTE (CFE-UNSA Energie) – Peut être pourrions-nous mettre les toilettes à l’intérieur ce qui permettrait qu’elles soient hors gel, surtout si le site est mis à disposition pour les 3 années à venir.

Frédéric CHARVET (CGT) – Le projet de toilettes/douches PMR est sur le palier qui mène aux toilettes/douches collectives. Une rampe d’accès est prévue.

La toilette mobile est prévue de mai à octobre. Si le site ne fermait plus (le temps des travaux à la salle Marcel Paul), elle sera conservée.

Eve BERTHET (CGT) – Le site d’Aiguebelette va servir uniquement pour l’utilisation des élus de la CMCAS, avec quelques activités ponctuelles dans la salle.

Le coût de location de cette toilette est à regarder. Il ne faudrait pas se focaliser sur Aiguebelette. Il n’y aura pas de réunion de service. Nous laisserons le site ouvert sur les mêmes dates d’ouverture pour les bénéficiaires.

Commission de CONTRÔLE FINANCIER Du 1er JUIN 2023	Avis du CA Décision du CA
<p>1/ Les commissaires attirent l'attention du CA sur la disparition du barème fiscal à destination des bénévoles associatifs. Ce barème est remplacé par le barème fiscal «salarié frais réels».</p> <p>Ce barème peut être remplacé par une déduction fiscale pour le bénévole, calculée sur ce même barème, à condition que la CMCAS établisse un justificatif fiscal de don. Cette possibilité allègerait la trésorerie de la CMCAS mais alourdirait peut-être le traitement.</p> <p>En conséquence, les commissaires invitent le CA à regarder cette possibilité ou à reconsidérer le barème pour les années futures.</p>	<p>Report de la décision lors d'un prochain CA (Nécessite de retravailler le barème par le GT)</p>

Eve BERTHET (CGT) - Le C.A. mandate le GT pour travailler sur le sujet.

Commission JEUNESSE Du 05 JUIN 2023	Avis du CA Décision du CA
<p>1/ Présence d'un stand avec des professionnels des AS (ASS/CP) sur les arbres de Noël, avec présentation des aides jeunesse/activités jeunesse CCAS-CMCAS-SLVie etc. avec les contenus existants.</p> <p>2/ Pas de porte ouverte colos à l'automne : Proposition d'accompagnement par un élu et un professionnel sur la visite de l'ACM aux parents qui emmènent leurs enfants 4/5ans en colo de 3 jours.</p> <p>3/ Demande que la commission soit informée des activités créées pour la jeunesse (autres commissions - ASPES et Energie Sports - SLVie etc.).</p>	<p>Accord à l'unanimité</p>

Maïté SOLTYSIAK (CGT) – Cet été ont eu lieu des activités identiques au même moment. Quel moyen mettre en œuvre pour être informé des activités ?

Fabienne AUFRAY (CGT) – Je pense que cela se passe au niveau des fiches « projet budget ». Chaque commission détient la réponse.

Maïté SOLTYSIAK (CGT) – Sur les fiches « projet budget », la date n'est pas fixée. Si 2 activités sont réalisées le même jour, les bénéficiaires ne peuvent pas participer aux 2.

Fabienne AUFRAY (CGT) – La commission jeunesse peut me faire une demande et je les transmets.

Maïté SOLTYSIAK (CGT) - Des professionnels sont derrière l'organisation de ces activités et détiennent donc les dates. Il serait judicieux de transmettre ces informations.

Jean-Louis GROBEL - C'est le rôle des membres de la commission jeunesse de faire un point sur les activités programmées à chaque rencontre.

Eve BERTHET (CGT) – Le fonctionnement est déjà ainsi au sein de la commission culture.

Emmanuel ROBERT (CFDT) – Concernant l'arbre de Noël de Chambéry, le budget est le même mais il sera nécessaire de louer une salle. Nous sommes ouverts aux propositions.

Il n'y aura plus de président de la commission jeunesse dans une semaine. Le prochain sera nommé lors de la prochaine commission.

Eve BERTHET (CGT) – Il faudra en informer le C.A.

Commission PENSIONNES Du 08 JUIN 2023	Avis du CA Décision du CA
1/ Valider le thème de la santé en direction des jeunes inactifs.	Accord à l'unanimité
2/ Valider l'organisation du projet d'échange avec une CMCAS d'Outre-mer.	Vote favorable à la majorité : 11 pour (CGT et FO) 3 contre (CFE-UNSA Energie) 1 abstention (FO)

Yolande BAUDIN (CFE-UNSA Energie) – Qu'en est-il de l'échange avec une CMCAS d'Outre-mer ?

Laurent DUPONT (CGT) - Sur le fond, l'objectif est de faire entrer dans les activités sociales les futurs inactifs et jeunes retraités. L'idée est donc de proposer ce type de voyage avec un échange de CMCAS d'Outre-mer. Une rencontre est prévue le 5 octobre où nous aurons plus d'éléments. Jacky Revol est chargé de projet et devait réfléchir à ce dossier durant l'été.

Il s'agirait d'un voyage pour une cinquantaine de personnes, avec une activité physique et découverte de la région.

Yolande BAUDIN (CFE-UNSA Energie) – Où est-ce en Outre-mer ?

Laurent DUPONT (CGT) – Nous ne savons pas encore. Nous aurons plus d'information en décembre. Le voyage sera financé par les participants et une demande de budget sera faite, comme pour les autres séjours.

Avant d'aller plus loin, nous avons besoin d'un accord de principe du C.A.

Gilles CAILLETTE (CFE-UNSA Energie) - Dans le contexte climatique actuel, il serait mal vu de prendre l'avion. Nous avons de superbes coins en France métropolitaine.

D'autant que nous faisons des vœux pour réduire notre impact énergétique.

Dominique TAILLEBOSQ (CGT) - Ces arguments sont tout le temps mis en avant. Mais nous devons analyser le fond.

Je pensais également que l'avion pollue. Mais des études démontrent qu'il s'agit d'un transport collectif qui a peut-être moins d'impact que d'autres modes de transport. Il serait préférable de travailler sur les déplacements quotidiens individuels.

Que peut-on proposer ?

Eve BERTHET (CGT) - Les études montrent que l'avion pollue, comme les voitures, les bateaux, les ferries, paquebots, etc. néanmoins l'aviation pollue en individuel (jet privé), pas forcément en collectif.

Je ne ferme pas les yeux sur l'aspect climatique, néanmoins il s'agit d'un échange avec une CMCAS, comme nous avons accueilli des enfants de Mayotte et de Martinique.

Laurent DUPONT (CGT) – Nous avons, dans nos orientations, un souhait de développement durable. Nous devons effectivement nous interroger sur le bilan carbone de ce voyage.

J'ai tendance à rejoindre Eve BERTHET et Dominique TAILLEBOSQ mais nous devons regarder précisément le contenu du séjour. Il y a des contradictions.

Gilles CAILLETTE (CFE-UNSA Energie) – Les études qui disent que l'avion pollue autant que d'autres modes de transport sont fausses.

Frédéric CHARVET (CGT) – Tous nos voyages polluent. La question est de savoir où mettre le curseur.

Eve BERTHET (CGT) – Certains n'ont peut-être jamais pris l'avion.

Mathilde MONZIES (CGT) – Le contenu du voyage ne sera pas en moto, quad. Il s'agira de randonnée, de la voile ou autre qui ont peu d'impact carbone, avec un transport en minibus. Le projet sera réfléchi.

Nous sommes un comité d'entreprise, nous proposons des voyages. Nous ne pouvons pas nous cantonner à la France. Les adolescents partent à l'étranger, pourquoi pas les inactifs ?

Gilles CAILLETTE (CFE-UNSA Energie) – Je parle de notre génération, notre empreinte carbone est catastrophique. Je ne souhaite pas pour autant pénaliser les jeunes, cependant je me refuse à prendre l'avion.

Frédéric CHARVET (CGT) – Comment allons-nous au Maroc en urgence.

Gilles CAILLETTE (CFE-UNSA Energie) – Lorsqu'il y a des besoins, il faut y aller. Ceux qui n'ont pas créé la situation actuelle ne doivent pas être pénalisés, mais nous, plus anciens, nous devons y être attentifs.

Mathilde MONZIES (CGT) – Le concept de la CMCAS est selon le coefficient social. Si on cible les personnes ayant un coefficient social assez bas, ça sera peut-être le voyage de leur vie. Des personnes n'ont peut-être jamais pris l'avion. Ce n'est pas donné à tout le monde de voyager. Le but de notre CE est de proposer des voyages à des familles nombreuses, des jeunes retraités qui n'ont pas un coefficient élevé.

Gilles CAILLETTE (CFE-UNSA Energie) – Des coins en France sont fantastiques.

Frédéric CHARVET (CGT) – Dans ce cas nous devons mettre un curseur sur tout. Devons-nous régresser ?

Gilles CAILLETTE (CFE-UNSA Energie) – Nous allons devoir le faire, dixit Macron, en termes de développement: Notre avenir est à la décroissance. Chacun doit apporter sa pierre. Certaines personnes doivent garder la possibilité de faire ce que nous avons pu faire par le passé.

Frédéric CHARVET (CGT) – Nous ne pouvons pas conditionner cela à une seule génération. Des gens n'ont jamais voyagé. Chacun n'a pas pollué de la même manière. Le débat est restrictif. La jeune population semble sensible au sujet. Nous ne pouvons pas ouvrir le voyage aux jeunes en estimant que les plus anciens en ont profité avant.

<p align="center">Commission JEUNES AGENTS Du 07 SEPTEMBRE 2023</p>	<p align="center">Avis du CA Décision du CA</p>
<p>1/ Création d'un espace pour les jeunes agents sur le site internet de la CMCAS :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mettre sur cette page les dates de nos activités de l'année, - Onglet spécifique au Festival des Energies, - Photothèque pour partager les photos de nos différentes activités (2 ans d'historique), - Partager différents articles d'actualité. <p>2/ Rendre obligatoire la réponse "oui" ou "non" pour le « Droit à l'image » dans mes activités.</p> <p>3/ Retravailler la page d'accueil « Mes activités » afin que toutes les activités soient visibles facilement, retirer les classifications ou les diminuer.</p> <p>Il faudrait que la page de base présente toutes les activités et qu'ensuite chaque agent puisse filtrer.</p> <p>Proposer une carte par secteur d'activité.</p>	<p align="center">Accord à l'unanimité</p> <p align="center">Demande du CA au DIT : Groupe de travail à mettre en place pour l'évolution de l'applicatif "Mes activités"</p>

Eve BERTHET (CGT) – Je demande au DIT de proposer des modules de formation aux salariés qui travaillent sur MAEL.

Emmanuel ROBERT (CFDT) - Les problématiques viennent de l'outil.

Eve BERTHET (CGT) - Une arborescence dans MAEL n'est pas vue mais remplie par les professionnels. Selon qui le remplit, on ne le verra pas apparaître de la même manière. Il est donc important de faire une formation pour les personnes qui renseignent l'outil en ligne.

Maïté SOLTYSIAK (CGT) – Je demande également d'inverser les sous-catégories.

Jean-Louis GROBEL – J'ai conscience des difficultés qui peuvent être rencontrées. Un bilan pourrait être fait afin de voir toutes les propositions d'améliorations qui pourraient être entreprises.

Emmanuel ROBERT (CFDT) – C'est une bonne idée d'autant que l'outil MAEL est utilisé par toutes les CMCAS.

Eve BERTHET (CGT) – Non, par toutes les CMCAS qui l'ont souhaité. Il est nécessaire de partager sur les bonnes pratiques et d'apporter une aide sur la saisie des renseignements dans l'outil.

Jean-Louis GROBEL – La campagne ACM d'automne figure dans un beau catalogue. Les inscriptions numériques sont possibles, c'est-à-dire qu'il était possible de remplir le document PDF pour un envoi en direct à la CMCAS. J'ai trouvé cela très confortable. 230 bénéficiaires de plus sont affectés uniquement cette année, c'est exceptionnel. La simplification de la démarche d'inscription facilite aussi l'inscription des jeunes.

Eve BERTHET (CGT) – Lorsque le carnet sanitaire sera dématérialisé, ce sera un grand progrès.

Emmanuel ROBERT (CFDT) – Effectivement, je trouve anormal de devoir donner 2 ou 3 fois dans l'année la même information. Par contre, rien n'a été demandé pour les colonies été.

7. Pré bilan CT et ACM ETE 2023

Jean-Louis GROBEL – Je vous présente un pré-bilan car la saison côté adulte n'est pas terminée.

L'exploitation a été importante encore cet été avec près de 1 600 jeunes accueillis, plus de 4 300 bénéficiaires sur les Villages Vacances de la CCAS et plus de 5 300 sur nos conventions, en Rhône-Alpes.

Nous sommes la plus grosse plaque d'accueil au niveau national.

- Nombre de jeunes de la CMCAS PDS affectés en ACM => **373 séjours affectés entre juin et août.**
- Nombre de convoyeurs sollicités => **210 accompagnateurs répartis sur 146 convois organisés** (GT « convoys » au sein de la commission vacances jeunes nationale en place pour affiner l'organisation qui sera mise en place. Expliquer les difficultés liées au transport collectif).
- Nombre d'ACM et sessions pour le territoire DDS => **5 ACM ouverts pour 20 séjours répartis sur 8 sessions.**
- Nombre de jeunes accueillis sur notre territoire DDS => **497 jeunes accueillis**

Eve BERTHET (CGT) - Un GT convoys est en place.

Jean-Louis GROBEL – Un article devrait paraître prochainement. Je pense que nous devons expliquer les difficultés que nous rencontrons.
Il poursuit.

ACM Territoire DDS

Nombre de sites ouverts	5
Nombre de directeurs	11
Capacité d'accueil	529
Nombre d'enfants accueillis	497
Nombre de sessions	20
Nombre de projets évalués	11
Nombre de contrôle d'intégrité	20
Nombre de retours anticipés	4
Nombre de visites DDSC	1

Le démarrage en début de saison a été difficile, habituellement les destinations en montagne sont privilégiées en cas de forte chaleur mais l'inflation doit être en cause.
Néanmoins, la saison s'est bien passée.

Restauration de Loisirs : Sur nos villages vacances de la plaque Rhône Alpes, la restauration était proposée durant la période rouge, du 2 juillet au 3 septembre, et ouverte seulement le soir via des plats à emporter et une carte de snacking. Les "points rencontre" proposaient eux aussi des planches où autre snack à déguster en apéritif. Seul le centre de Megève n'a pas proposé de plats à emporter

cet été mais uniquement du snacking. La tarification a évolué en lien avec l'inflation galopante de ces derniers mois, qui n'avait pas été prise en compte. Tout cela a engendré des modifications dans l'organisation, et le nombre de personnels a diminué en cuisine revenant au plus proche de ce qui est prescrit dans la restauration à la CCAS. Les retours bénéficiaires sont positifs dans l'ensemble, mais certaines remarques déplorent le fait que ce service ne soit plus à disposition midi et soir, ainsi que l'augmentation de certains tarifs. Les bénéficiaires souhaitent pouvoir réutiliser la salle de restauration, qu'ils trouvent plus conviviale. C'est au travers de leurs retours que nous pourrons, là aussi, mieux adapter nos offres pour demain.

Globalement le retour est bon. Un point doit évoluer sur les séjours pluriels en pension complète. Comme on produit le soir pour le lendemain midi, une mise en réchauffe était proposée mais ne donnait pas la même qualité de nourriture. Cela sera retravaillé pour les prochaines saisons.

Je suis satisfait du retour. Nous devons être dans la réalité de la restauration de loisirs, sachant que nous sommes déficitaires depuis un certain nombre d'année. Selon les premiers éléments financiers, la tendance est en train de s'inverser. Le déficit annoncé était de 700 000 euros pour 2023. Les décisions prises ont permis de maintenir le service aux bénéficiaires, même si les habitudes sont modifiées.

Un travail est engagé sur la proposition pour l'hiver. Elle ne pourra pas être exactement la même.

Si nous n'inversons pas la tendance, il faudra fermer totalement la restauration de loisirs sur les villages vacances à terme.

Je souhaite que nous maintenions une proposition, mais elle doit être adaptée et à l'équilibre.

En fin d'été, on note 100 000 euros en moins de déficit par rapport à l'année dernière. Ceci n'est pas dû uniquement à la suppression de postes, mais aussi à la tarification.

Maité SOLTYSIAK (CGT) – Quelle est la proportion de bénéficiaires qui a passé commande au snacking ?

Jean-Louis GROBEL – Nous devons attendre le retour définitif. Vraisemblablement, 3 sites ont de bons retours, pas de baisse de fréquentation. Un site a moins bien fonctionné. Là, il faudra adapter les propositions.

Avec les données actuelles, je ne vois pas d'effondrement de l'utilisation de la restauration.

Maité SOLTYSIAK (CGT) – Lorsqu'il n'y a pas de snacking, comment procèdent les bénéficiaires ?

Jean-Louis GROBEL – Cela dépend des sites et possibilités.

Sur Megève par exemple, 1 à 2 fois par semaine était pris un repas en commun sur la terrasse, sachant que les repas festifs étaient maintenus.

C'était une expérimentation. A l'heure actuelle, il n'y a aucune réclamation de bénéficiaires.

Sur l'hiver dernier, il n'y a eu que 2 réclamations sur la salle collective à Megève, alors que seule la restauration le soir était proposée.

Si nous ne faisons rien, à terme il n'y aura plus de restauration.

D'autres plaques ont fait des choix de ce type. Des plats à emporter ont été mis en place pendant la période rouge pour toutes les plaques. Tous n'ont pas pris leur responsabilité au bon moment. Des dépenses ont parfois été enclenchées avant la saison mais n'auraient pas dû.

Je remercie la totalité des salariés qui ont participé à ces expérimentations. L'ambiance était anxiogène avant l'été. Chacun a joué le jeu et cela a permis de dynamiser le projet. Un bilan sera fait.

Rencontres bénéficiaires : 3 Villages Vacances ont été visités durant l'été

Eve BERTHET (CGT) – Trois rencontres de bénéficiaires ont eu lieu sur des villages vacances (Beaufort/Les Saisies et Morillon), ainsi qu'un ACM (Vaudagne). Je déplore le manque de présence d'administrateurs qui visitent les centres et colonies.

Une **Campagne « d'appels sortants »** a été conduite par les professionnels et bénévoles du RLSS durant la période de canicule, du 21 au 24 Août.

Moyens humains :

- ↳ 4 Techniciens conseil Promotion pour les 4 antennes (accueil physique, téléphonique, boîte mail générique, administratif...)
- ↳ 1 Assistant Sanitaire et Social et 1 assistante Conseil Promotion
- ↳ Réseau solidaire compliqué en raison des vacances, délai court... Suite aux différents appels, 6 bénévoles ont répondu présent pour réaliser ces appels.

La population ciblée :

- ↳ 80 ans et Plus
- ↳ Personne seule
- ↳ Grandes Agglomérations

Chiffres :

- ↳ 517 bénéficiaires sans droit d'opposition au téléphone
- ↳ 196 bénéficiaires contactés :
 - 55 n'ont pas répondu ou sur répondeur ou N° non attribué
 - **141 ont répondu**
 - 4 situations remontées à l'ASS

Les bénéficiaires étaient contents d'être contactés et ont remercié des appels.

Questions diverses

Eve BERTHET (CGT)

DÉLIBÉRATION N° 2023.035

ORDRE DU JOUR ET DATE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA CMCAS N°447

Le Conseil d'Administration, réuni ce jour, examine la délibération suivante :

ORDRE DU JOUR :

1. Actualités
 2. Approbation PV du CA N°446 du 21/09/2023 (vote)
 3. Convention de répartition des charges 2024 (Vote)
 4. Point Budget : Tableau de suivi budgétaire, transferts de crédits, Budget primitif 2024 (Votes)
 5. Propositions des Commissions (Votes)
- Questions diverses

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration valide l'ordre du jour du prochain Conseil d'Administration de la CMCAS N°447, et décide de le convoquer le 14 décembre 2023 à 9h00.

Résultat du vote :

- Pour : 15 (10 CGT – 1 FO - 1 CFDT – 3 CFE-UNSA Energies),
- Contre : 0,
- Abstention : 0.

Dates des prochaines instances :

- Bureau les 19 octobre et 16 novembre 2023
- C.A. le 14 décembre 2023

Gilles CAILLETTE (CFE-UNSA Energie) – Nous devons réfléchir à la revégétalisation du site d'Aiguebelette. Les arbres ont un certain âge, il est nécessaire d'en planter de nouveaux. Aussi, une haie vive devrait être plantée pour la biodiversité. Je me propose de demander un devis à l'horticulteur proche du site.

Frédéric CHARVET (CGT) – Nous sommes d'accord sur le fond pour en avoir discuté en commission patrimoine.
Des propositions peuvent être faites, puis nous en reparlerons en commission.

Emmanuel ROBERT (CFDT) – Nous pourrions faire un projet « Un arbre, une école ».

Eve BERTHET (CGT) – N'oublions pas qu'il faut arroser et entretenir les plantations. La haie est à notre main. L'implantation des arbres est à regarder avec la CCAS. Nous pouvons voir ce projet avec le Bocage.

Emmanuel ROBERT (CFDT) – Le projet « Un arbre, une école » se fait sur Chignin. Si un tel projet était lancé, le suivi de l'arbre s'inscrit dans le projet, ce qui inclut l'arrosage et l'entretien.

Frédéric CHARVET (CGT) – Nous pouvons lancer les choses, demander des devis et l'accord à la CCAS. Le sujet sera abordé en commission patrimoine.

Maïté SOLTYSIAK (CGT) – Nous pourrions en faire un projet avec les ados lors du weekend qui se tiendra sur le site.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 12h35.

La Présidente
Eve BERTHET

Le Secrétaire Général
Frédéric CHARVET